

sommes engagés à livrer annuellement 1000 m3 de plaquettes forestières sèches, à un tarif TTC livré de 95 € la tonne.

Ce tarif est nécessaire pour mobiliser la ressource ; il s'approche du tarif plaquettes forestières établi dans le département de l'Ariège (110 €TTC), et dans le département de la Vienne (100 € TTC), qui ont tout deux une politique de développement du bois énergie.

Nous avons consolidé l'activité de déchetage, avec un outil performant et apte à assurer des chantiers efficaces, à un coût maîtrisé.

Il nous reste à nous organiser pour la commercialisation de la plaquette forestière pour traiter avec les collectivités ou le Syndicat Départemental de Gestion des Déchets, qui va assurer la gestion de la plate forme d'approvisionnement de Nègrepelisse.

Le travail en partenariat avec les autres acteurs de la filière nous semble le garant d'une dynamique, qui répond aux défis de l' « **après-pétrole** », **et de la vitalité de notre territoire** au travers de l'activité générée, avec les emplois, et ressources créés localement.

J'espère que cette journée vous aura convaincu de la nécessité de s'engager dans cette voie, et qu'elle montrera aux élus notre mobilisation dans ce sens.